

Dix-neuvième assemblée générale annuelle des membres de la Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond tenue le 18 avril 2023 à 19 h 30 de façon virtuelle. Il y a 55 membres qui y ont assisté dont 28 en direct et 27 en réécoute à la date de production du procès-verbal (2 mai 2023).

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

### **1.1 Mot de bienvenue**

Josée Trodéchaud se présente et ouvre l'assemblée à titre d'animatrice de la soirée.

Le président souhaite la bienvenue et déclare l'ouverture de l'assemblée et il est 19 h 30. Josée Trodéchaud présente les personnes qui l'accompagnent, elle et le président : Nicole Morin, vice-présidente, Myriam Blanchette, secrétaire ainsi que Serge Barrette, directeur général.

Myriam Blanchette, secrétaire donne quelques précisions importantes concernant les membres qui ont droit de vote à cette assemblée et en profite pour transmettre quelques règles de fonctionnement puisque l'assemblée est tenue à distance.

### **1.2 Message du président du Mouvement Desjardins**

Guy Cormier, président du Mouvement Desjardins, s'adresse aux membres des caisses pour livrer un message sur les résultats de l'année 2022 et insiste pour dire que Desjardins sera là pour accompagner les membres en ces temps plus incertains.

## **2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

### **2.1 Règles pour participer à l'AGA**

Myriam Blanchette explique les différentes règles pour participer à l'assemblée générale annuelle de la Caisse.

### **2.2 Nomination des personnes scrutatrices**

Pour cette assemblée à distance, comme il y aura de la votation en direct, nous avons dû nommer deux scrutateurs qui ont été familiarisés avec le processus de votation utilisé ce soir.

Il est recommandé qu'Andrée Larivée, gestionnaire ainsi que Josée-Anne Landry, coordonnatrice, toutes deux de la Caisse, soient nommées scrutatrices pour l'assemblée.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter la recommandation.

La proposition de nommer Andrée Larivée et Josée-Anne Landry comme scrutatrices est adoptée.

### **2.3 Adoption de l'ordre du jour**

Myriam Blanchette fait la lecture de l'ordre du jour. Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que la réunion se poursuive selon l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

### **2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 avril 2022**

Le procès-verbal a été déposé sur le microsite de la Caisse quelques jours avant l'assemblée générale annuelle. Les membres ont eu l'occasion de le consulter donc, aucune lecture ne sera effectuée.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2022.

Adopté à l'unanimité.

## **3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2022**

### **3.1 Rapport du conseil d'administration**

Gilles Provencher présente les membres du conseil d'administration.

#### Un leadership socioéconomique de taille

Josée Trodéchaud ainsi que Gilles Provencher discutent des événements qui se sont passés en 2022 à savoir comment Desjardins a su jouer son rôle de leader socioéconomique avec la poussée de l'inflation qui déstabilise beaucoup de gens et que se loger ou se nourrir coûte plus cher. Gilles Provencher a mentionné le Fonds du Grand Mouvement, l'une des initiatives phares pour contribuer à la relance socioéconomique et la vitalité des régions. Au Centre-du-Québec, ce sont 4 projets qui ont été soutenus par le fonds pour 2 650 000 \$. Bien d'autres leviers financiers sont en place dont le fonds d'aide au développement du milieu de chaque caisse et le Fonds C pour une aide financière non remboursable pouvant atteindre 20 000 \$ aux entreprises qui veulent réaliser des projets de croissance ou de transformation. En 2022, c'est 200 000 \$ qui a été octroyés à 24 entreprises du Centre-du-Québec.

#### Engagée et solidaire au niveau de l'autonomie financière

L'éducation financière a toujours été un des éléments centraux de la mission du Mouvement Desjardins. En 2022, Desjardins a investi 11 M\$ dans la diffusion de programmes d'éducation financière et coopérative visant notamment à encourager de saines habitudes financières, à promouvoir l'autonomie et à favoriser le bien-être financier.

Le directeur général parle de la hausse des taux d'intérêt des prêts hypothécaires mais aussi de la stratégie d'accompagnement proactive établit par les caisses. Pour les membres les plus à risque, soit ceux détenant des prêts à taux variables ou subissant une forte hausse de leur paiement hypothécaire à la suite du renouvellement de leur prêt, une série d'actions préventives ont été mises de l'avant, incluant des communications personnalisées ainsi qu'un contact par leur conseiller. À l'échelle du Mouvement, ce sont plus de 50 000 membres particuliers avec une hypothèque dont les paiements ne couvraient plus les intérêts qui ont été contactés.

### Solutions numériques innovantes

Le directeur général informe les membres de deux nouveautés. Il s'agit de *l'assistante virtuelle et réponses vocales interactives* qui aiguille les appels vers les agents en mesure d'aider les membres en fonction de ce qu'ils disent plutôt que par l'utilisation du clavier téléphonique. En combinant l'assistante virtuelle avec des réponses vocales interactives évoluées, nous offrons une pleine autonomie à l'appelant, qui n'a plus à attendre la disponibilité d'un conseiller ou à naviguer à travers les nombreuses options téléphoniques pour effectuer ses transactions. Tous les appels au 1 800 Caisses sont dorénavant traités par l'assistante virtuelle, avec un degré de précision de plus de 91 %.

Il y a aussi notre solution *d'authentification par la voix* qui s'est démarquée au Gala des OCTAS 2022 en gagnant le prix dans la catégorie Solution numérique. Depuis son déploiement dans les centres de relations clients en 2021, ce sont 1,2 million de membres et clients qui ont consenti à ce mode d'authentification sécuritaire. L'empreinte vocale étant aussi unique que celle au bout des doigts, voilà une innovation au service de la protection des membres et clients.

### Un accent mis sur la jeunesse

La jeunesse est une priorité chez Desjardins. Notre organisation est persuadée que permettre à nos jeunes de prendre leur place et de se réaliser pleinement apportera des retombées positives et significatives à long terme pour l'ensemble de notre société. Avec notre programme phare *Tous engagés pour la jeunesse*, nous avons mis de l'avant des milliers d'initiatives au bénéfice des jeunes à l'échelle locale et à celle du Mouvement. Tous ces gestes représentent 80 M\$ d'investissement en 2022.

Étant la mieux placée pour parler des bourses d'études Desjardins, Gilles Provencher cède la parole à Josée Trodéchaud qui divulgue certains éléments distinctifs des bourses de la Fondation Desjardins de celles présentées par notre caisse. La Fondation Desjardins appuie des milliers de jeunes avec des bourses pour tous les niveaux d'études postsecondaires, peu importe le domaine d'études.

Nous sommes plus que jamais convaincus qu'un coup de pouce financier peut jouer un rôle décisif dans la poursuite de leurs études.

En 2022 pour notre caisse, nous avons remis 14 bourses pour un total de 10 000 \$ et la Fondation Desjardins a aussi remis des bourses à 5 autres étudiants de chez nous. À la Caisse, nous encourageons les étudiants/étudiantes et notre mode de distribution des bourses est par tirage au sort en autant que ceux-ci sont aux études à l'automne suivant tandis que la Fondation Desjardins offre des bourses d'excellence, de persévérance, retour aux études, etc. et les candidatures sont analysées par un jury. Nous invitons aussi les étudiants/étudiantes à notre événement Facebook live en septembre de chaque année pour procéder au tirage des bourses.

### Développement durable

À ce sujet, Serge Barrette mentionne que nous sommes déterminés à accompagner nos membres avec des produits responsables et performants afin qu'ils puissent contribuer à construire un avenir plus durable. C'est donc pourquoi Desjardins a ajouté 10 nouveaux Fonds SociéTerre, ce qui porte à plus de 70 le nombre de nos solutions en investissement responsable. Une formation sur le développement durable et la finance responsable a été offerte à l'ensemble des employés du Mouvement en 2022. À la Caisse, nous sommes fiers de dire que 90 % de nos employés l'ont déjà terminée. C'est ce qui démontre que Desjardins fait sa part pour l'environnement !

Gilles Provencher remercie le personnel et les gestionnaires pour leur engagement et merci aux membres pour la confiance que vous nous témoignez.

### **3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques**

Nicole Morin présente le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques.

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constaté.
- Aucune dérogation sur la conformité des dépôts et des prêts accordés aux personnes intéressées
- Aucun contrat conclu de fourniture de biens ou de services accordés par la Caisse à des personnes visées par le code.

### **3.3 Rapport financier**

Premièrement, une capsule vidéo est présentée pour bien refléter l'évolution des résultats financiers. Serge Barrette, directeur général divulgue les résultats de l'année se terminant le 31 décembre 2022.

|   | 2022           |
|---|----------------|
| Total Volume d'affaires                     | 897 140 000 \$ |
| Total de l'actif                            | 395 690 000 \$ |
| Total du passif                             | 350 450 000 \$ |
| Total de l'avoir                            | 45 240 000 \$  |
| Revenus d'intérêts                          | 7 200 000 \$   |
| Autres revenus                              | 2 690 000 \$   |
| Dépenses :                                  |                |
| - Frais autres que d'intérêts               | 4 150 000 \$   |
| - Dotation provision pertes de crédit       | (2 000 \$)     |
| Excédents nets après ristournes aux membres | 123 000 \$     |

Le directeur général explique la variation à la baisse des excédents et indique que cela n'a aucun impact sur le versement de la ristourne.

### 3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Josée Trodéchaud invite Nicole Morin, présidente du comité coopération à faire rapport de l'utilisation du fonds d'aide au développement du milieu.

Grâce au Fonds d'aide au développement du milieu (ce qu'on appelle le FADM), aux dons et commandites de votre caisse, nous appuyons un grand nombre d'organismes et d'institutions qui jouent un rôle essentiel auprès de la population en contribuant au développement durable de la communauté. En 2022, nous sommes fiers d'avoir remis un montant de 78 354 \$ dont 64 900 \$ investis dans la collectivité par le biais du FADM et 13 454 \$ en dons et commandites remis à divers organismes pour soutenir des initiatives porteuses, dans différents secteurs d'activités.

Le Plan d'engagement et de proximité nous a permis de déterminer des priorités d'investissement pour nous assurer que l'engagement de la caisse se traduise par des actions cohérentes avec les besoins des membres et des partenaires de notre communauté.

Les priorités d'investissement sont donc spécifiques à notre caisse et représentent des enjeux sociaux et économiques spécifiques à notre communauté :

- Réussite éducative et formation
- Emploi et main-d'œuvre et entrepreneuriat et relève
- Accès au réseau Internet et fibre optique
- Œuvres humanitaires et engagement citoyen
- Saines habitudes de vie

Le solde du fonds d'aide au développement du milieu au 31 décembre 2022 est de 175 000 \$.

Nicole Morin présente ensuite quelques projets ou activités réalisés durant l'année 2022 et bien d'autres montants remis à divers organismes du milieu.

- Fondation Sainte-Croix/Heriot avec les autres caisses du secteur Drummond - 125 000 \$
- Chambre Snoezelen au camp de jour NDBC - 10 000 \$
- Trampoline géant à NDBC - 10 000 \$
- Table du village à Sainte-Brigitte-des-Saults - 5 000 \$

#### Éducation financière

Une capsule vidéo est présentée concernant la caisse scolaire.

Par la suite, Nicole Morin nous entretient sur les résultats de la caisse scolaire ainsi que le programme Mes finances, mes choix.

#### Finances solidaires

Nicole Morin a détaillé les trois programmes soient le Fonds d'entraide Desjardins de la MRC Drummond, le Microcrédit Desjardins aux entreprises Centre-du-Québec ainsi que Créavenir Desjardins Centre-du-Québec tous en lien pour de l'accompagnement tant au niveau des particuliers qu'aux entreprises.

#### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une question a été posée : *Quelqu'un a demandé si la journée déchiquetage était de retour cette année.* La réponse est oui, ce sera le samedi 3 juin de 9 h à 12 h dans le stationnement de l'église St-Cyrille comme l'an passé.

Il n'y pas d'autres questions.

#### **5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE**

##### **5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)**

Une capsule vidéo a été présentée pour refléter cet élément distinctif de notre coopérative.

Le directeur général Serge Barrette indique que les excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres se chiffrent à 123 000 \$. Il présente la recommandation au nom du conseil d'administration de la Caisse.

|   |  |                 |
|---|--|-----------------|
| Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels                           | Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres <sup>1</sup> | 123 000 \$      |
| <sup>1</sup> Inclut 706 K\$ de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes | Affectation aux réserves plus-values et autres éléments                | 17 768 000 \$   |
|   | Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM <sup>2</sup>     | 48 000 \$       |
| <sup>2</sup> Net d'impôt<br><br>  FADM   Fonds d'aide au développement du milieu              | Ajustement net relatif aux ristournes (année précédente)               | 4 000 \$        |
|   | Solde des excédents à répartir au 31 décembre 2022                     | 17 943 000 \$   |
| RRE   Réserve pour ristournes éventuelles   | Affectation au FADM  | (89 000 \$)     |
|   | Affectation à la RRE   | (3 251 000 \$)  |
|   | Affectation à la réserve générale                                      | (14 603 000 \$) |
|   | Solde des excédents à répartir   | 0               |

Voici maintenant la proposition de versement de la ristourne pour l'année 2022. Un total de 791 021 \$ en versement qui se répartit comme suit :

- 701 866 \$ ristourne aux membres
- 89 155 \$ au fonds d'aide au développement du milieu

| Proposition sur la répartition des excédents annuels                                   |  |             |                              |
|--|--|-------------|------------------------------|
|  | Taux par 1 000 \$ de volume                              |             | Équivalent en milliers de \$ |
|  | Particuliers   | Entreprises |                              |
| Ristourne volume <sup>1</sup>  |  |             |                              |
| • Comptes  |  |             | 92 000 \$                    |
| • Épargne et placements  |  |             | 92 000 \$                    |
| • Fonds  |  | 0,58 \$     | 49 000 \$                    |
| • Prêts et marges de crédit  |  |             | 182 000 \$                   |
| Ristourne assurances <sup>2</sup>  | 23 \$/1 000 \$ de prime                                  |             | 93 000 \$                    |
| Ristourne cartes de crédit <sup>2</sup>  | 0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets                           |             | 42 000 \$                    |
| Ristourne produits <sup>2</sup>  | Montant de 50 \$ <sup>3</sup>                            |             | 141 000 \$                   |
| Ristourne services placement et d'investissement en gestion de patrimoine <sup>2</sup> | Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions |             | 11 000 \$                    |
| Total des ristournes aux membres   |  |             | 702 000 \$                   |

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de recommander le partage des excédents.

Prenez note que cette proposition de l'assemblée recommandée par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels et les taux de ristournes sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir.

## **5.2 Élection des membres du conseil d'administration**

### **5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection**

Gilles Provencher agira comme président d'élection tel que le prévoit le Règlement intérieur de la Caisse. Il est assisté dans ses fonctions par Myriam Blanchette qui agira à titre de secrétaire d'élection.

Gilles Provencher cède la parole à Nicole Morin pour nous faire part du rapport du comité de mise en candidature.

### **5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature**

Nicole Morin rappelle la démarche du profil collectif enrichi du conseil d'administration. Celui-ci s'est doté d'un profil collectif en fonction de certains critères dans les créneaux de compétences et de représentativité.

Cette année, quatre (4) postes sont à combler et Nicole Morin indique les critères de recherche.

L'appel de candidature a été diffusé à compter du 20 janvier 2023 pour 20 jours dans tous nos établissements et diffusion sur la page Facebook de la Caisse.

La Caisse a reçu quatre (4) candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur et le Code de déontologie de Desjardins. Un document de présentation des candidatures a été déposé à cet effet sur le microsite de la Caisse.

Voici les candidatures :

- Sylvain Baron
- Audrey Gagné
- Karine Raymond-Marcotte
- Mélina Verrier

### **5.2.3 Présentation des personnes candidates**

À tour de rôle, chaque candidat(e) se présente auprès des membres.

### **5.2.4 Élection par acclamation**

Nous avons 4 postes à pourvoir au conseil d'administration et nous avons reçu un nombre de candidatures égal au nombre total de postes à combler.

Je peux donc dès maintenant, déclarer élus en tant que membres du conseil d'administration les personnes suivantes :

- Sylvain Baron
- Audrey Gagné
- Karine Raymond-Marcotte
- Mélina Verrier

Gilles Provencher félicite les nouveaux élus ! Il profite donc de l'occasion pour souligner le travail exemplaire des administratrices qui terminent leur mandat sans le renouveler :

- Myriam Blanchette en poste depuis octobre 2018
- Johanne Ouellette en poste depuis avril 2015
- Manuela Pfeiffer en poste depuis août 2019

Merci à vous pour votre contribution afin de s'assurer que la Caisse travaille toujours dans l'intérêt des membres.

### **5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats**

Josée Trodéchaud informe les membres des précisions sur l'exercice du vote qui se fera en différé, de la réécoute potentielle de l'assemblée et de toute la documentation de référence qui sera également disponible sur le microsite de la caisse ou sur demande en caisse.

En effet, dès la fin de la présentation et au cours des 4 prochains jours, les membres seront appelés à voter via AccèsD, bouton « Mon vote » sur la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes (fin de la période de votation le samedi 22 avril, 23 h 59). Nouveauté cette année pour les membres qui n'ont pas AccèsD, ils pourront venir voter en caisse via une borne de votation.

Gilles Provencher précise que le résultat des votes demeure confidentiel jusqu'au moment du dévoilement. 24 à 48 heures après la période de votation, les votes seront publiés sur le microsite de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle.

## **6. FIN DE LA RENCONTRE ET MERCIEMENTS**

Lors de l'assemblée, Gilles Provencher remercie les membres de leur participation à cette assemblée virtuelle. Il remercie aussi ceux qui l'accompagnaient pour le bon déroulement de l'assemblée ainsi que Josée Trodéchaud à l'animation.

Il profite de l'occasion pour remercier tous les administrateurs et le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien pour toujours mieux vous servir.

## **7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À l'issue de la période de votation auprès des membres, il y a eu 179 membres qui ont exercé leur droit de vote. Voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le conseil d'administration.

Proposition sur la répartition des excédents annuels, le versement de la ristourne provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) ainsi que les taux de ristourne, 91,6 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est adoptée.

Les résultats des votes en différé ayant été publiés sur le site Internet de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée le 25 avril 2023 à 16 h 41.

\_\_\_\_\_, président

\_\_\_\_\_, secrétaire